

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|----------------------------------|-----------------------|
| Réclamation | : contact@mupras.com |
| Prise en charge | : pec@mupras.com |
| Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

ND: 18 tso

Déclaration de Maladie : N° P19-0003592

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 958 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RAFIK Abdellah Date de naissance : 30/06/42

Adresse : 191 B² SAKHLA Casablanca

Tél. : 0522 212 32 2 Total des frais engagés : 30000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr TAZI SIDQUI KHALID
SPECIALISTE EN PNEUMOLOGIE
1, AV. Lalla Yacout - CASABLANCA
Tel. : 0522.22.09.88 - 0522.20.76.24
Fax : 0522.22.09.88

Date de consultation : 27 JAN 2020

Nom et prénom du malade : Mohamed Fakir Age : 60

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Maladie de l'oreille

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 27/01/2020

Le : 27/01/2020

Signature de l'adhérent(e) : RAFIK Abdellah

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des honoraires
27 JAN. 2020	Op	2	250	Dr TAZI SIDOUKOU Spécialiste en Pathologie Av. Letta Yacout - 0522-22.09.66 - 0522-751172 Téle: 0522.22.09.66 - 06.61.751172 Lridence

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACEUTIQUE K-1326/P.T.3402 065-1326-1326-1326 CNSS-CASA Ain Vadim</i>	27/1/20	496.30 Dhs

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXIHAIES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
Dr. Idriss MOUJAHID Aul. 1695 - Adamau Tel. 922525573 - GSM: 06.51.61.7441	22/1/2020	3 AMx	0 SH			30 SH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODT.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Khalid TAZI SIDQUI

DE L'UNIVERSITE DE PARIS

EXPERT ASSERMENTE AUPRES DES TRIBUNAUX

SPECIALISTE PNEUMOPHTISIOLOGUE

MALADIES DES POUMONS - TUBERCULOSE

ASTHME ET ALLERGIES RESPIRATOIRES

CANCEROLOGIE THORACIQUE

PATHOLOGIE RESPIRATOIRE DU SOMMEIL ET RONFLEMENT

EXPLORATION FONCTIONNELLE RESPIRATOIRE

FIBROSCOPIE BRONCHIQUE

الدكتور خالد تازى صدقى

خريج جامعة باريس

خبير محقق لدى المحاكم

اختصاصى فى أمراض الجهاز التنفسى

أمراض الرئة - داء السل

الضيق وحساسيات الجهاز التنفسى

سرطان الرئة - الشخير

الفحص بالمنظار الداخلى

التشخيص الوظيفى للرئة

27/30

ablanca, le الدار البيضاء في

27/01/2020

PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV. :

611 800115 0
CELESTENE 4mg /
P.P.V. : 45,80 DH
Distribué par MSD
B.P. 136 Bouakour

MME HAMRI FATNA

- 46,80 -
- **Celestene 4 mg / 1ml**
1 INJECTION IM PAR JOUR PENDANT 3 JOURS

- 25,00 -
- **Drill toux sèche adulte 15 mg / 5 ml**
prendre 1 CAS MATIN MIDI ET SOIR

- 89,50 -
- **APIXOL COLLUTOIRE**
PRENDRE 2 BOUFFEES 4 A 5 FOIS PAR JOUR

- 205,00 -
- **Tavanic 500mg**
PRENDRE 1 COMPRIME PAR JOUR PENDANT 7JOURS

- 110,00 -
- **Primalan 5 mg**
PRENDRE 1 COMPRIME MATIN ET SOIR 15 JOURS

- 476,30 -
- **ALVITYL COMPRIME EFFERVESCENTS**
PRENDRE 1 COMPRIME A 10H ET A 16H

PHARMACIE SALAM
SEK. 1^{er} étage Nadiia
430 Bd. N. Ouardouz Casablanca
Tél: (05 22 21 13 26 / PT 3402)

Dr TAZI SIDQUI Khalid
SPECIALISTE EN PNEUMOLOGIE
1, Av. Lalla Yacout Casablanca
Tel. : 0522.22.09.88 - 0522.20.78.24
Tél. Urgence : 0522.22.09.88 - 0522.20.78.24

STERIPHARMA
complément
alimentaire n'est pas
médicament
F.P.C:110,00 dh

المستعجلات الهاتف : 0661 151 257

1, Av Lalla Yacut 2^{ème} étage - Casablanca (05 22 22 09 88/05 22 20 75 24) رقم 1 شارع لالة ياقوت - الطابق 2

Docteur Khalid TAZI SIDQUI

DE L'UNIVERSITE DE PARIS

EXPERT ASSERMENTE AUPRES DES TRIBUNAUX

SPECIALISTE PNEUMOPHTISIOLOGUE

MALADIES DES POUMONS - TUBERCULOSE

ASTHME ET ALLERGIES RESPIRATOIRES

CANCEROLOGIE THORACIQUE

PATHOLOGIE RESPIRATOIRE DU SOMMEIL ET RONFLEMENT

EXPLORATION FONCTIONNELLE RESPIRATOIRE

FIBROSCOPIE BRONCHIQUE

الدكتور خالد تازى صدقى

خريج جامعة باريس

خبير محف لدى المحاكم

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى

أمراض الرئة - داء السل

الضيق وحساسيات الجهاز التنفسى

سرطان الرئة - الشخير

الفحص بالمنظار الداخلى

التشخيص الوظيفى للرئة

Casablanca, le الدار البيضاء في

27/01/2020

Facture

MME HAMRI FATNA

Acte	Honoraire
Consultation	250.00 Dh
Radiologie thoracique Z12 (importé)	200.00 Dh
Total	450.00 Dh

Arrêté la présente facture à la somme de :
450.00 Dirhams

Dr TAZI SIDQUI Khalid
SPECIALISTE EN PNEUMOLOGIE
1^{er} Av. Lalla Yacut - Casablanca
Tel. : 0522.22.09.88 - 0522.20.75.24
Tél. Liranca : 0522.22.09.88 - 0522.20.75.24

ICE:
001649343000051

المستعجلات الهاتف : 0661 151 257

رقم 1 شارع لالة ياقوت - الطابق 2 (0522 22 09 88 / 0522 20 75 24)

Docteur Khalid TAZI SIDQUI

DE L'UNIVERSITE DE PARIS

EXPERT ASSERMENTE AUPRES DES TRIBUNAUX

SPECIALISTE PNEUMOPHTISIOLOGUE

MALADIES DES POUMONS - TUBERCULOSE

ASTHME ET ALLERGIES RESPIRATOIRES

CANCEROLOGIE THORACIQUE

PATHOLOGIE RESPIRATOIRE DU SOMMEIL ET RONFLEMENT

EXPLORATION FONCTIONNELLE RESPIRATOIRE

FIBROSCOPIE BRONCHIQUE

الدكتور خالد تازى صدقى

خريج جامعة باريس

خبير محفى لدى المحاكم

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى

أمراض الرئة - داء السل

الضيق وحساسات الجهاز التنفسى

سرطان الرئة - الشخير

الفحص بالمنظار الداخلى

التشخيص الوظيفى للرئة

Casablanca, le الدار البيضاء في
27/01/2020

MME HAMRI FATNA

Compte rendu Radiographie du poumon

- Gros hiles
- Syndrome bronchique diffus
- Surcharge basale bilatérale.

Dr TAZI SIDQUI Khalid
SPECIALISTE EN PNEUMOLOGIE
1, Av. Lalla Yacout - CASABLANCA
Tel. : 0522.22.09.88 - 0522.20.75.24
Tél. Casablanca : 06 61 78 42 53

المستعجلات الهاتف : 0661 151 257

رقم 1 شارع لالة ياقوت - الطابق 2 0522 20 75 24 / 0522 22 09 88